

Du béton au cœur des bocages



— Vincent de Lannoy

Depuis quelques années, le village de Grand-Rechain (Herve) est en pleine mutation. Un plan d'aménagement, voté en 2016, y rendrait possible une augmentation d'environ un tiers de la population. Le collectif Sauvons Grand-Rechain conteste cette vision face au coût social et environnemental de la poursuite du grignotage du territoire.

« Vous bouffez nos campagnes, c'est votre profession, c'est comme ça que vous gagnez votre vie », lâche Pierre Louys, habitant et porte-parole du collectif Sauvons Grand-Rechain. La

cinquantaine de citoyen·nes présent·es dans la salle du conseil communal l'applaudit. Derrière la table en hémicycle, Mathieu Scheen, l'auteur de projet (Ingeo Group), n'a pas convaincu l'assemblée. Cette réunion d'information préalable visait à recueillir les observations et suggestions des habitant·es sur un nouveau projet de quarante-quatre habitations. Présentation sur grand écran et réponses préconçues, Mathieu Scheen n'en était pas à sa première confrontation populaire : Ingeo Group a loti plus d'une centaine de parcelles rien que sur la commune de Verviers ces dernières années. Supposé répondre à la forte demande de logements dans la commune, le projet a comme un air de déjà-vu aux yeux des habitant·es. Face aux autorités communales « contraintes » par le plan de secteur qui y autorise des habitations, les riverain·es ont réitéré leurs inquiétudes. « *Au lieu de se promener dans la nature, on va se promener au milieu des lotissements et des voitures* », s'insurge Michelle, une riveraine.

Depuis quelques années, le village de Grand-Rechain (Herve) est en pleine mutation. De nouveaux projets immobiliers sont rendus possibles par ce qu'on appelle, dans le jargon urbanistique, le schéma d'orientation local (SOL). Ce SOL définit les grandes lignes d'aménagement et de développement d'une zone spécifique de la commune. Soit, à Grand-Rechain, la rue du Vieux-Tiège, un chemin sinueux bordé de champs et de prairies. Ce bocage vallonné, typique du Pays de Herve, est très prisé par les promeneur·euses. Des tritons crêtés, une espèce protégée, y ont notamment élu domicile.

Adopté en 2016, le plan d'aménagement permet la construction de 141 à 184 nouveaux logements à cet endroit. « *Nous avons hérité du plan de secteur de 1977, qui rend cette zone entièrement constructible, y compris en zones inondables*, contextualise Bernard Allelyn (Herve Demain), échevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire de Herve. *La ville a déjà été condamnée à des astreintes car elle y avait refusé des demandes de permis. Pour éviter une urbanisation chaotique, la commune a mis en place ce schéma d'orientation local.* »

Pierre Louys a grandi à Grand-Rechain. Il y a quelques années, il est revenu s'installer dans la maison de sa mère, rue du Vieux-Tiège. Devant les plans étalés sur la table de sa salle à manger, le porte-parole du collectif Sauvons Grand-Rechain dénonce : « *Ce schéma d'orientation est d'une ampleur démesurée par rapport au village de Grand-Rechain. 190 constructions, 475 nouveaux habitant·es, c'est énorme !* »

Lors du processus d'approbation du schéma, les riverain·es étaient pourtant peu nombreux à s'être mobilisé·es. « *Elles et ils étaient confiants, sûrement parce que*

les autorités communales avaient toujours refusé l'urbanisation dans cette zone », explique le porte-parole. Et de fait, pendant un temps, rien ne se passe. Puis, quatre maisons sortent de terre. Un autre projet est ensuite déposé, pour quarante-cinq habitations cette fois. Les habitant·es protestent. Le permis sera finalement accordé pour dix-huit maisons, actuellement en construction. En mai dernier, des mesures et des tests du sol sont de nouveau effectués dans la zone, signe d'un nouveau projet à venir. Avec quelques autres villageois·es, Pierre Louys organise alors la résistance : séance d'information, page Facebook, bâches aux entrées principales du village... Une pétition, signée par sept cents personnes, demande la révision du schéma d'orientation.

« C'est utopique de faire croire aux citoyen·nes qu'il suffirait de réviser le schéma d'orientation du sol... »

— Bernard Allelyn, échevin de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire de Herve

Malgré la mobilisation du collectif, les attentes citoyennes peinent à être rencontrées. « *Je pense que nous étions naïfs de croire que nous serions entendus dès le départ. C'est vraiment un combat d'usure* », confie-t-il. Combat d'autant plus délicat qu'il faut garder une vue d'ensemble et protester contre chaque nouveau projet dans la zone. Dans le village, quelques affiches pour dire « non » au SOL sont encore collées aux fenêtres. « *Avant, il y en avait plus*, déplore Pierre Louys. *Mais bon, il faut bien que les gens lavent leurs fenêtres... Et puis, je crois que beaucoup de villageois·es sont fatalistes. Elles et ils pensent que ça se fera de toute façon, même s'il y a mobilisation.* » Sauvons Grand-Rechain n'est ceci dit pas le seul collectif actif dans la commune de Herve. Attaque la ZACC s'oppose de son côté à la réalisation des zones d'aménagement communal concerté de Bolland et de Battice et le collectif Village de José se bat contre l'extension de la société Joskin. L'été dernier, les trois collectifs se sont associés pour former le mouvement citoyen Herve vers/t l'avenir.

Les nouveaux objectifs de développement territorial wallons

Si le collectif de Grand-Rechain voit le projet du lotissement du Vieux-Tiège d'un mauvais œil, c'est aussi parce que ses dispositions ne respectent pas la philosophie du Schéma de Développement du Territoire (SDT) wallon, remanié par le gouvernement précédent. « *Il est important de rappeler que cet outil régional n'est qu'indicatif. Le*

« Je pense que nous étions naïfs de croire que nous serions entendus dès le départ. C'est vraiment un combat d'usure »

— Pierre Louys, collectif Sauvons Grand-Rechain



— Vincent de Lannoy

schéma propose des orientations que les autorités interprètent ensuite à leur guise, insiste Hélène Ancion, chargée de mission pour Canopea, coupole des associations environnementales. La question n'est pas de savoir comment aménager le territoire, mais comment suivre chaque demande d'autorisation pour, in fine, espérer que le territoire ne se porte pas trop mal. »

L'objectif affiché du SDT est de maîtriser l'artificialisation des sols en luttant contre l'étalement urbain. Avec 626 mètres carrés par habitant-e, le taux de superficie urbanisée en Wallonie est le plus élevé des pays limitrophes. Pour limiter le grignotage territorial, le SDT s'appuie sur la notion de centralité, qui recommande le développement urbanistique autour des centres existants, tout en freinant l'urbanisation des campagnes excentrées, comme Grand-Rechain.

Le « stop béton » est pourtant loin d'être évident, précise Hélène Ancion : « En réalité, il y a toutes sortes de calculs sur ce qu'est un terrain artificialisé ou urbanisé. Et en ce qui concerne la notion de centralité, les communes ont souvent interprété cela comme une permission de continuer à construire à ces endroits-là, ce qui n'arrange rien. » Le collectif juge enfin le projet du Vieux-Tiège en porte-à-faux vis-à-vis du schéma stratégique du bassin de la Vesdre. Cette étude indicative, lancée par le Gouvernement wallon suite aux inondations de juillet 2021, vise à orienter l'aménagement et les transformations nécessaires du bassin versant.

Concernant le plateau de Herve, l'étude a démontré que la forte accélération de l'urbanisation et la transformation du paysage agricole avaient détérioré son fonctionnement hydraulique. « Plus on imperméabilise les sols, plus on accélère le ruissellement, ce qui peut augmenter le risque d'inondations dans la vallée », confirme Bruno Bianchet, chercheur au Lepur (Centre de recherche sur la Ville, le Territoire et le Milieu rural) de l'ULiège. « Grand-Rechain est situé sur le plateau, mais des villages comme Soiron [Pepinster], dans la vallée, pourraient être directement touchés par l'artificialisation accrue des sols », ajoute Sophie, l'une des membres du collectif.

Pour Bruno Bianchet, ce n'est cependant pas une raison pour abroger le schéma d'orientation du Vieux-Tiège : « Il a au moins le mérite de préserver la zone face à une trop grande urbanisation. Si on l'abroge, on rouvre les droits à bâtir de façon individuelle pour chaque propriétaire, ce qui risque d'empirer la situation. » Un avis partagé par Bernard Allelyn, échevin de l'Urbanisme : « C'est utopique de faire croire aux citoyen-nés qu'il suffirait de réviser le SOL. Et même si on l'abrogeait, on n'abrogerait pas pour autant le plan de secteur. »

Ces arguments sont loin de convaincre le collectif qui entend poursuivre ses actions de mobilisation. « Introduire un recours au Conseil d'Etat devient de plus en plus incontournable, se rend à l'évidence Sophie, membre du collectif, mais on ne se sait pas encore comment financer de telles actions en justice. » — Emma Puma (Stag.)